

**SESSION 2011**

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR  
ASSISTANT DE GESTION DE PME PMI  
À RÉFÉRENTIEL COMMUN EUROPÉEN**

**ORGANISATION ET GESTION DE LA PME**

**Coefficient : 7  
Durée : 4 heures**

**MATÉRIEL(S) AUTORISÉ(S) :**

**Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Circulaire N°66 186 du 16/11/1999)**

**Aucun document autorisé.**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 24 pages numérotées de 1 à 24 dont une à rendre  
avec la copie (annexe 5)

**Code sujet : APE5ORG-M11**

# FLEXPACKAGING

## COMPOSITION DU CAS

Dossier 1 : PROJET D'INVESTISSEMENT

Dossier 2 : RECRUTEMENT D'UN COMMERCIAL

Dossier 3 : PARTICIPATION AU SALON DIONYSUD

### Recommandations importantes

Chaque dossier peut être traité d'une manière indépendante. Cependant, le candidat ne doit pas négliger l'ordre dans lequel les dossiers sont présentés. Le respect de cet ordre permet de mieux s'imprégner du sujet. Le candidat devra en outre faire preuve de discernement afin de repérer dans les documents annexes l'essentiel de l'accessoire.

Enfin, il est rappelé au candidat qu'il ne doit en aucun cas faire figurer ou apparaître son nom dans la copie. En l'absence de précision dans le sujet, l'assistant(e) de gestion de PME-PMI sera madame, mademoiselle ou monsieur X.

*Les différentes tâches qui sont confiées au candidat ou à la candidate apparaissent en caractères gras et en italique dans chaque dossier, dans la forme ici retenue pour ce paragraphe.*

## BARÈME INDICATIF

Dossier 1 : 47 points

Dossier 2 : 47 points

Dossier 3 : 46 points

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

### FICHE D'IDENTITÉ

Raison sociale	FLEXPACKAGING
Siège social	20 rue du petit étang Z.I. de l'Ormelot 51120 SEZANNE
Téléphone	03 26 81 47 05
Télécopie	03 26 81 66 15
Site web	<a href="http://www.flexpackaging.fr">www.flexpackaging.fr</a>
Statut juridique	SAS
Capital	987 000 €
Président	Gabriel VIGNOT
Date de création	2001
Effectif	33 salariés

Issus du milieu industriel et avec une forte expérience dans deux multinationales du packaging destiné au secteur de l'agro-alimentaire, Sofia Raimi et Gabriel Vignot créent leur propre structure en 2001.

Les grandes entreprises du secteur de l'emballage et du conditionnement (Rapak, Prépac, Smurfit, Tetrapak, Sepac...) répondent aux demandes spécifiques des grands industriels de l'agro-alimentaire.

Ainsi, pour se différencier, ils ont décidé de proposer leur technologie innovante aux clients délaissés par les multinationales.

Flexpackaging fabrique des caisses-outres (poches souples dans une boîte carton). De contenance variable, entre 0,5 litre et 5 litres, elles sont utilisées pour le transport, le stockage et la conservation des produits alimentaires liquides. Il s'agit d'emballages à usage unique, recyclables, commercialisés sous la marque Flexbag.

La société conçoit et vend également à ses clients les machines de remplissage des outres adaptées, qu'elle fait produire par des entreprises partenaires.

La caisse-outre est constituée :

- D'une caisse en carton ondulé, simple ou double cannelure selon la contenance.
- D'une poche étanche souple faite en plastique multicouches : un film alimentaire en polyéthylène soudé ; un film polyester métallisé (opaque) ou film EVOH (transparent) qui limite l'introduction d'oxygène.
- D'un robinet de soutirage inséré dans un goulot qui est soudé sur la poche.

Le remplissage de la poche se fait sous vide d'air. Grâce à un robinet sans retour d'air, le contenu peut être soutiré et la poche souple se déforme sous l'effet de la gravité, quand le niveau baisse. L'air n'entre pas dans la poche quand le produit est versé, préservant le liquide de toute oxydation par l'air, à la différence d'une bouteille.

Cette technologie garantit donc la protection et la conservation des produits liquides ou semi-liquides contre l'air et la lumière, même après ouverture.

L'entreprise a conquis des professionnels dans le secteur de la boisson sur le marché français. Des vigneronns et des coopératives vinicoles dans plusieurs régions : Champagne, Bordelais, Anjou, Alsace, Hérault..., génèrent 70 % de son chiffre d'affaires. Les 30 % restants sont réalisés avec des producteurs régionaux de jus de fruits en Normandie (jus de pomme) et en Languedoc (jus de raisin).

Pour la production, la société fait appel à des fournisseurs de matières premières : du plastique, du carton, des bouchons et à des fournisseurs de lignes de fabrication. Un sous-traitant réalise les machines de remplissage des Flexbag et les installe chez les clients.

